

ATOOUT FRANCE

Agence de développement
touristique de la France

**Le label Vignobles & Découvertes
et le développement de l'oenotourisme
pour la destination FRANCE**



rendezvousenfrance.com

LE DEVELOPPEMENT DE L'OENOTOURISME

Une filière stratégique pour la destination FRANCE



rendezvousenfrance.com

Atout France : pour une stratégie intégrée du développement de l'oenotourisme

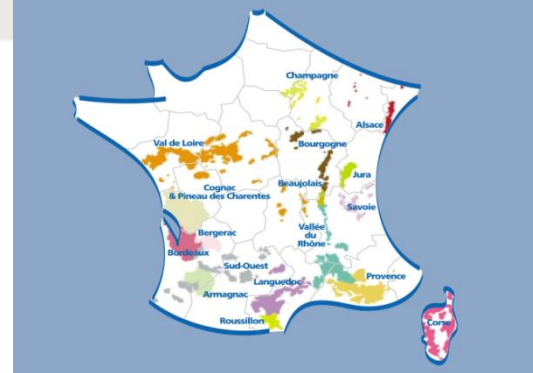
Atout France, au travers de ses différents métiers développe une action concertée et coordonnée

1. promotion et mise en marché ;
2. assistance à projet et ingénierie (études,...);
3. qualification de l'offre (label,...).

Les actions de qualification de l'offre, d'assistance à projet et d'ingénierie sont au service de la stratégie marketing qui pour être efficace doit reposer sur des prestations fiables et de qualité.



1. Promotion et mise en marché : Un Club dédié de promotion du Tourisme Viti-vinicole



Créé en 2000 en étroite liaison avec FranceAgrimer, la Sopexa, le CNIV, RN2D, la FNCRT, et la FNOTSI.

Une cinquantaine de membres mobilisés pour améliorer la notoriété des destinations « vignobles » et accroître la fréquentation touristique de ces destinations et la vente de vin.

Une action qui se traduit par :

- Un espace internet dédié traduit en plusieurs langues
- Des opérations de communication sur les marchés européens et lointains stratégiques (par ex. Allemagne, Grande-Bretagne, USA, Chine,...)
- En 2012, la 5^{ème} édition du workshop « Destination Vignobles »



rendezvousenfrance.com

2. Assistance à projet et Ingénierie

L'étude « Tourisme et vin »

Les clientèles françaises et étrangères, les concurrents de la France, comment rester compétitif?

Etude publiée en Octobre 2010 - 95 pages
Disponible sur www.atout-france.fr

Assistance à projets

Atout France œuvre aux côtés des acteurs territoriaux du tourisme et des professionnels français et internationaux dans l'analyse de leur politique touristique et dans la définition de leur stratégie touristique.



rendezvousenfrance.com

3. La qualification de l'offre : le label Vignobles & Découvertes



Objectifs :

Fédérer des acteurs touristiques et viticoles au niveau local autour d'un projet commun
Rassembler et rendre visible une offre qualifiée et de qualité



Structuration de l'offre et destinations touristiques
Efficacité marketing

Ce label distingue les destinations proposant une offre complète, correspondant à une pratique de court séjour, pertinente sur la thématique du vignoble, et de qualité.



rendezvousenfrance.com

Le label

Vignobles & Découvertes



Le label Vignobles & Découvertes : l'esprit



- La garantie d'un **séjour réussi** en coordonnant toutes les activités, tant sur les périodes d'ouverture, que sur le niveau de qualité d'une prestation à l'autre.
- Faire **travailler ensemble** des structures et professionnels qui partagent les mêmes objectifs et valeurs, sur une destination touristique pertinente.
- La destination est localisée sur un **territoire à vocation touristique et viticole**, d'un périmètre pertinent pour une pratique de court séjour.
- Le label est attribué pour **3 ans** à une destination qui propose au moins une sélection de prestations de qualité dans les domaines suivants : hébergement, restauration, visites de cave, découverte de sites patrimoniaux, office(s) de tourisme, structure(s) réceptive(s), activités de loisirs et de bien-être, et événementiel en rapport avec l'univers du vin.



La procédure de labellisation

Les étapes:

→ **Première étape: le dépôt de candidature et l'éligibilité**

Le porteur de projet de la destination candidate transmet son dossier de candidature à Atout France qui en assure l'instruction.

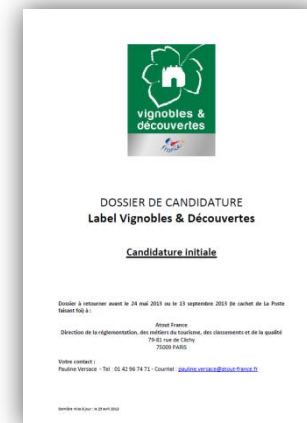
Après consultation des ministères chargés du tourisme et de l'agriculture, Atout France établit un rapport favorable ou défavorable à l'éligibilité de la destination, après avoir vérifié la conformité du dossier de candidature aux conditions d'éligibilité prévues au chapitre 7 du règlement d'usage.

→ **Deuxième étape: la consultation du CSO**

Le CSO, destinataire de l'ensemble des rapports établis par Atout France, se prononce sur les candidatures déclarées éligibles.

Le CSO formule soit une recommandation, soit un ajournement, soit un avis défavorable.

→ **Troisième étape: la décision des ministres en charge de l'agriculture et du tourisme.**



rendezvousenfrance.com

Les conditions d'éligibilité



© Atout France/Cédric Helsly

Les exigences de la destination

- La taille critique de la destination, son périmètre et ses composantes ;
- Le nom de la destination candidate ;
- La convention partenariale et la désignation de référents ;
- L'animation du réseau ;
- La promotion et la communication ;
- L'écoute client et la démarche de progrès ;

Les exigences des partenaires de la destination

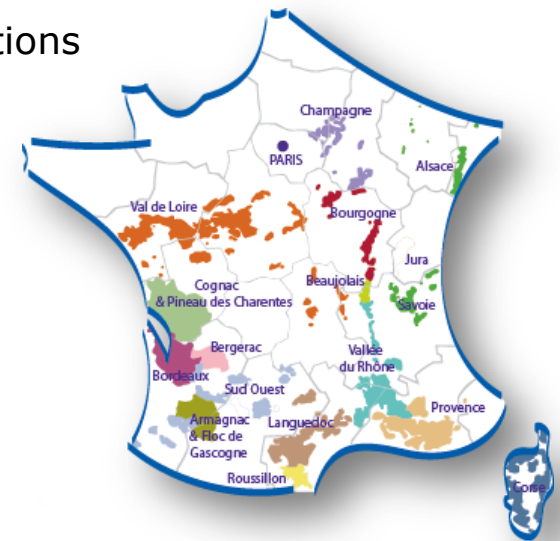
Caves, restaurants, hébergements, sites patrimoniaux, offices de tourisme, structures réceptives, activités de loisirs et de bien-être, et événementiel en rapport avec l'univers du vin.



rendezvousenfrance.com

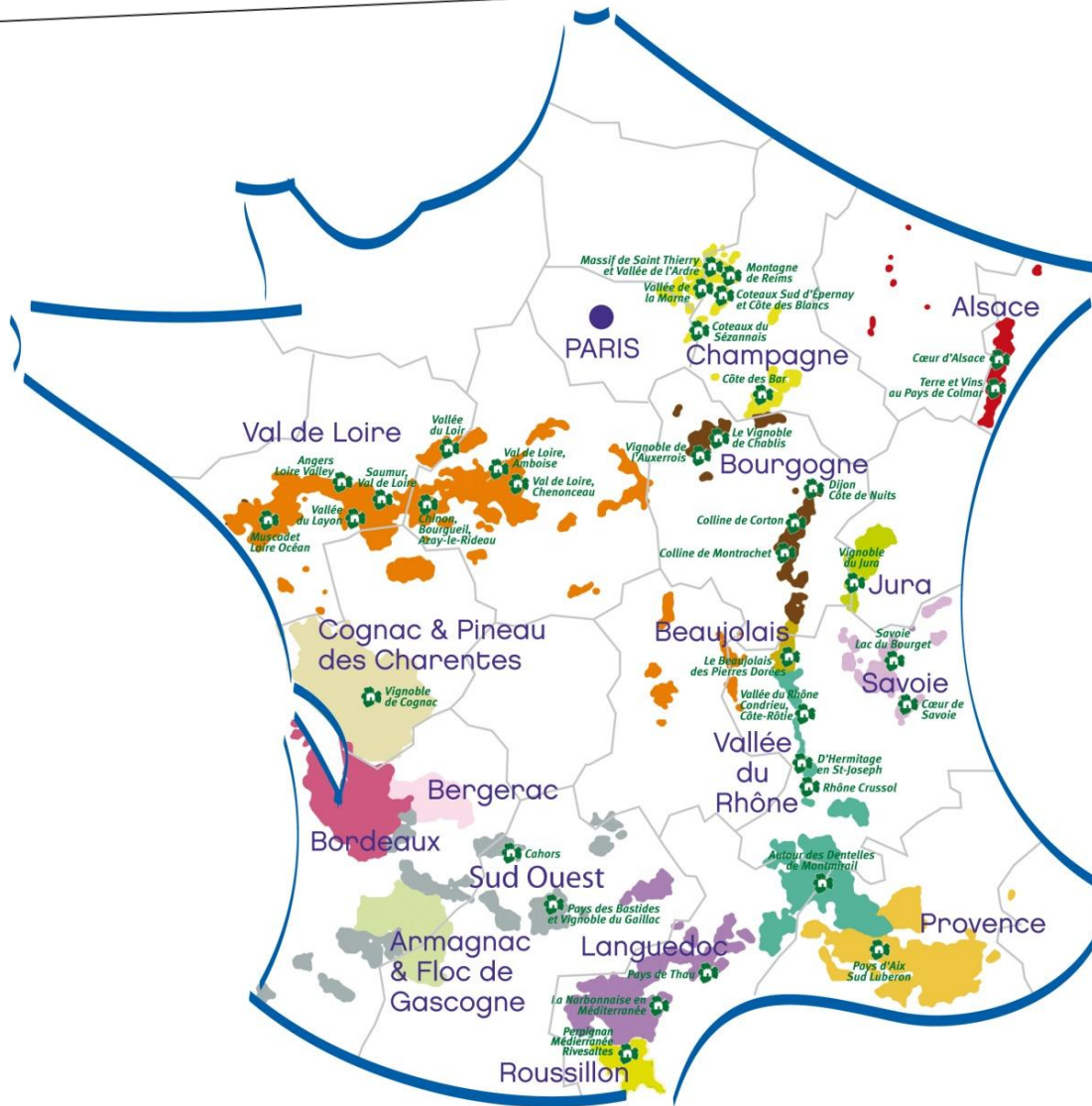
Les chiffres clés

- Depuis la création du label en janvier 2010, 36 destinations touristiques sont labellisées sur le territoire français;
- Environ 3000 professionnels sont labellisés à ce jour et travaillent en réseau : caves touristiques, hébergements, restaurateurs, structures réceptives, offices de tourisme, sites patrimoniaux, activités et événements;
- Environ 300 partenaires ont rejoint le réseau au sein des destinations labellisées Vignobles & Découvertes depuis 2010.



rendezvousenfrance.com

Les 36 destinations labellisées



Les 36 destinations labellisées

1/2

Vignoble

Alsace
Alsace
Beaujolais
Bourgogne
Bourgogne
Bourgogne
Bourgogne
Bourgogne
Champagne
Champagne
Champagne
Champagne
Champagne
Cognac
Jura
Languedoc
Languedoc
Provence
Roussillon

Destination

Coeur d'Alsace
Terre & Vins au Pays de Colmar
Le Beaujolais des Pierres Dorées
Colline de Corton
Colline de Montrachet
Dijon Côte de Nuits
Le vignoble de Chablis
Le vignoble de l'Auxerrois
Côte des Bar
Côteaux du Sézannais
Côteaux Sud d'Epernay et Côte des Blancs
Massif de Saint Thierry, vallée de l'Ardre
Montagne de Reims
Vallée de la Marne
Vignoble de Cognac
Vignoble du Jura
La Narbonnaise en Méditerranée
Pays de Thau
Le Pays d'Aix - Sud Lubéron
Perpignan Méditerranée Rivesaltes



rendezvousenfrance.com

Les 36 destinations labellisées

2/2

Vignoble

Savoie
Savoie
Sud-Ouest
Sud-Ouest
Val de Loire
Val de Loire
Val de Loire
Val de Loire
Val de Loire
Val de Loire
Val de Loire
Val de Loire
Vallée du Rhône
Vallée du Rhône
Vallée du Rhône
Vallée du Rhône

Destination

Coeur de Savoie
Savoie, Lac du Bourget
Pays des Bastides et Vignoble du Gaillac
Destination Cahors - Malbec
Val de Loire, Amboise
Val de Loire, Chenonceau
Vallée du Loir
Chinon, Bourgueil, Azay
Saumur, Val de Loire
Angers Loire Valley
Vallée du Layon
Muscadet Loire Océan
D'Hermitage en Saint-Joseph
Rhône Crussol
Autour des Dentelles de Montmirail
Condrieu, Côte-Rôtie



rendezvousenfrance.com

La promotion du label

- Stratégie numérique sur le site www.rendezvousenfrance.com, le site officiel du tourisme en France à travers le monde ;
- Valorisation sur le site www.atout-france.fr/oenotourisme
- Actions de promotion *via* le club de promotion du tourisme vitivinicole de Atout France ;
- Actions de relations presse (dossier de presse multi-destinations bilingue, revue de presse annuelle et numérisée, etc...) ;
- Charte graphique mise à disposition des destinations labellisées.



La vie du réseau des destinations



Rencontre à Gaillac – juin 2011

Le Conseil Supérieur de l'Oenotourisme et Atout France réunissent régulièrement les porteurs de projet des destinations labellisées afin de:

- mettre en place la stratégie de marque et de réseau;
- favoriser les échanges d'expériences;
- réaliser des eductours pour favoriser la connaissance de l'offre oenotouristique et l'identification des bonnes pratiques.

2 rencontres en 2011 :

- le 21 juin au « Pays des Bastides et Vignoble du Gaillac »;
- les 7 et 8 novembre à « Perpignan Méditerranée Rivesaltes »;

2 rencontres en 2012 :

- Le 11 janvier à Paris;
- Le 10 octobre à Tours, en marge du salon « Destination Vignobles ».



rendezvousenfrance.com

Actions 2013



- Poursuite du développement du label sur l'ensemble des bassins viticoles;
- Mise en contact avec des acteurs clés du tourisme qui souhaitent s'appuyer sur cette démarche et la promouvoir;
- Communication : déploiement de la stratégie numérique d'Atout France et incitation auprès des instances territoriales touristiques et viticoles d'intégrer le label dans leurs actions de communication.



rendezvousenfrance.com

Merci de votre attention

Retrouvez toutes les informations
sur le label Vignobles & Découvertes sur:

www.atout-france.fr/oenotourisme



rendezvousenfrance.com